

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU GRAND ETABLISSEMENT
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

SEANCE DU 16 MARS 2026

DELIBERATION N° 2026-028

Objet : Demande de renouvellement de l'agrément de service civique.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GRAND ETABLISSEMENT UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44, modifié ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2024-001 du 9 janvier 2024 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°116-2024 du 23 janvier 2024 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de Mme Emilie DEMOINET, Chargée de mission pour la Direction de la Vie Universitaire ;

Approuve la demande de renouvellement de son agrément de service civique auprès de l'Inspection d'académie, comme annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 30 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 38

Quorum : 19

Membres présents et représentés : **31**

Fait à Nice, le 16 mars 2026

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2026-028**
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE :

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Récapitulatif de votre dossier

STATUT : En cours de saisie [Date : 12/01/2026]

RENSEIGNEMENTS ORGANISME

Informations organisme

Siret : 13002566100013

Nom de l'organisme : **UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

Type de structure : **Personne morale et organisme soumis au droit administratif / Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel**

Adresse : **28 avenue Valrose, 06103 NICE CEDEX 2**

Représentant légal de l'organisme

Nom : **Jeanick BRISSWALTER**

Fonction : **Président**

Email : **presidence@univ-cotedazur.fr**

Adresse de correspondance

Adresse : **28 avenue Valrose, 06103 NICE CEDEX 2**

Téléphone : **+33489150000**

Email : **service-civique@univ-cotedazur.fr**

Adresse site internet : **<https://univ-cotedazur.fr/>**

Contacts référents

Nom : **Blandine**

Fonction : **Responsable RH - DRH**

Email : **blandine.cherchi@univ-cotedazur.fr**

Mobile : **+33489151212**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Présentation de votre structure

Ouverte sur l'Europe et le monde, Université Côte d'Azur a pris la suite de l'Université Nice Sophia Antipolis en 2020 dans le cadre de l'Initiative d'excellence obtenue en 2016 et ce afin de mieux coordonner plusieurs acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Côte d'Azur. Cela permet d'offrir un environnement de formation, de recherche et d'innovation de haut niveau. L'Université accueille ainsi plus de 32 000 étudiants de la licence au doctorat au sein de 300 formations diplômantes.

En quoi le service civique est-il cohérent avec le projet associatif de votre organisme (ou ses orientations stratégiques)

L'Université a notamment comme objectif d'enrichir l'expérience étudiante grâce à un programme ambitieux d'offres de services culturels et sportifs, d'engagement social et écologique et de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Dans ce cadre, les services civiques ont un double objectif : participer de l'engagement pour certains des étudiants de l'Université même, et permettre sinon d'améliorer l'expérience étudiante en permettant aux jeunes d'interagir avec d'autres jeunes parlant leur langage et comprenant leurs préoccupations.

Les territoires d'intervention en France de votre organisme

Vous intervenez dans **un seul département**

Nombre d'utilisateurs : **32000** (utilisateurs du service, habitants du territoire, etc)

Affilié à **[Donnée non renseignée]**

Renseignements administratifs et juridiques

Publication de la création au Journal Officiel

Date de publication : **26/07/2019**

Agréments administratifs

Votre organisme dispose d'un ou plusieurs agréments administratifs : Oui

Type d'agrément : **[Donnée non renseignée]**

Attribué par : **[Donnée non renseignée]**

Date d'agrément : **[Donnée non renseignée]**



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

3300 salariés ou agents publiques dont:
2000 en CDI
1300 en CDD
[Donnée non renseignée] en contrat aidé

32000 Bénévoles

FORME DE L'AGRÉMENT DEMANDÉ

Agrément collectif : **Non**
Intermédiation : **Non**

Etablissement secondaire et membres

SIRET	NAF	ETABLISSEMENT	ADRESSE	CP	Ville
[Donnée non renseignée]	[Donnée non renseignée]	[Donnée non renseignée]	[Donnée non renseignée]	[Donnée non renseignée]	[Donnée non renseignée]

Récapitulatif calendrier prévisionnel d'accueil des volontaires

Année	Durée moyenne missions	Nombre de volontaires
2026	8	10

LA SÉLECTION ET L'ACCUEIL DES VOLONTAIRES

Comment l'accueil des volontaires sera-t-il préparé au sein de votre organisme ?

Chaque mission accueille les volontaires en son sein, leur présente leur environnement (équipe impliquée dans la mission spécifique et éventuels services partenaires) et les formations auxquelles ils peuvent s'inscrire. Les volontaires sont également formés aux outils qu'ils devront utiliser et notamment le tableau de suivi de leurs heures. Lorsqu'ils sont plusieurs volontaires sur une même mission, ils sont encouragés à travailler collectivement et notamment en binôme sur certaines animations.

Quels seront les moyens humains et matériels affectés à la mission ?

La DRH coordonne la gestion des contrats et des formations obligatoires (1 personne). Chaque mission organise l'accueil des volontaires grâce à l'action des tuteurs, mais aussi en présentant les volontaires nouvellement engagés aux équipes présentes. La chaîne administrative, via les gestionnaires financiers, organise le paiement des prestations dues par l'université (1 gestionnaire par mission). Les moyens de fonctionnement sont mis à disposition des volontaires en cas de besoin (prêt d'ordinateurs, prise en charge de déplacements si nécessaire).

Quels seront les modalités de sélection des volontaires ? Comment sera favorisé l'accueil de volontaires aux profils variés ?

Après diffusion des annonces, la sélection se fait en fonction de la motivation, de l'ouverture d'esprit, de la capacité à travailler en équipe mais surtout de la disponibilité des candidats et candidates. Ce dernier critère, concernant les candidatures des étudiants et étudiantes d'Université Côte d'Azur, s'est vite révélé être déterminant, plusieurs volontaires ayant dû interrompre leur engagement par manque de temps. Comme pour tous ses recrutements, Université Côte d'Azur, université engagée socialement, sensibilise les recruteurs à éviter les biais de discrimination et à favoriser la diversité.

À l'arrivée des volontaires, comment sera organisé la phase de préparation à la mission ?

Chaque mission accueille les volontaires en son sein, leur présente leur environnement (équipe impliquée dans la mission spécifique et éventuels services partenaires) et les formations auxquelles ils peuvent s'inscrire. Les volontaires sont également formés aux outils qu'ils devront utiliser et notamment le tableau de suivi de leurs heures. Lorsqu'ils sont plusieurs volontaires sur une même mission, ils sont encouragés à travailler collectivement et notamment en binôme sur certaines animations.

Quels moyens sont prévus pour accompagner les volontaires mineurs de plus de 16 ans ?

[Donnée non renseignée]

Précisez les modalités de versement de la prestation obligatoire de 107,58€ minimum ?

La prestation sera payée mensuellement sur bon de commande sur le budget de fonctionnement de chaque mission engageant un ou plusieurs volontaires. Elle sera donc versée par virement sur le compte bancaire de chaque volontaire, pour un montant de 114,85 € par mois.

Détaillez comment sera organisé le tutorat

Lors de la réunion générale d'accueil, la DRH remet le guide des tuteurs à chaque nouveau tuteur ou nouvelle tutrice que chaque mission de service civique désigne en son sein et les informe de l'organisation d'une formation externe obligatoire. Les tuteurs et tutrices ainsi désignés et formés accompagneront les volontaires dans chaque mission spécifique, de l'accueil et l'explication des missions jusqu'au bilan nominatif final, en passant par l'accompagnement quotidien et le conseil sur le projet personnel et professionnel.

Détaillez quelles seront les modalités d'accompagnement au projet d'avenir

La définition du projet d'avenir est un point important, et l'expertise de la mission orientation, agréée depuis 5 ans déjà, est mutualisée. La mission orientation met en effet à disposition de tous les volontaires une méthodologie de co-orientation déjà éprouvée au sein de cette mission : les volontaires échangent entre eux, sous l'animation d'une ancienne volontaire en service civique formée à la co-orientation. C'est également le rôle du tuteur ou de la tutrice qui accompagne les volontaires sur une mission.

Comment souhaitez-vous organiser la formation civique et citoyenne des volontaires

{trainingVolunteer}

FICHE MISSION « Accompagner et sensibiliser les publics aux enjeux écologiques, zéro déchet et économie circulaire »

Intitulé de la mission : **Accompagner et sensibiliser les publics aux enjeux écologiques, zéro déchet et économie circulaire**

Thématique de la mission : [Donnée non renseignée]

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? À quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

Ce projet a pour but ayant d'accompagner la communauté universitaire (étudiants et étudiantes, personnels) et le grand public aux changements de comportement face aux enjeux environnementaux et sociétaux: sensibiliser et promouvoir le passage à l'action à travers des exemples concrets du quotidien et sur les campus d'Université Côte d'Azur, coconstruire et expérimenter de nouveaux projets, créer de la cohésion et du partage de bonnes pratiques, s'engager dans des futurs désirables pour tous et toutes.

Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Appropriation des enjeux socio-écologiques après de la sensibilisation et formation des volontaires (enjeux climat, bilan carbone, biodiversité,..) et des gestes éco citoyens (gestion des ressources et valorisation des déchets, principes de la permaculture, du compostage et lombricompostage) - Intervenir sur les campus universitaires pour animer des stands ludiques et participatifs et ateliers thématiques: sensibilisation aux enjeux climat, biodiversité, écoresponsabilité et solidarité au quotidien à travers de la vulgarisation scientifique, des activités participatives, jeux, quiz et challenge, présentation des actions de la mission mises en place sur les campus (animations ludiques, repair café, mobilité douce- tous en selle, low tech, permaculture et jardins, ateliers DIY, compostage,..) - Proposer et concevoir des animations ludiques sur le thème du développement durable, enjeux socio-écologiques, économie circulaire pour la communauté universitaire et grand public (quizz, jeux, gratiféria- marché gratuit, murder party sur une thématique environnementale, course d'orientation autour de la biodiversité, pièces de théâtre,..) - Expérimenter de nouveaux projets (DIY, upcycling, palettes, textiles,..) impliquant ou pas des partenariats avec les acteurs locaux (associatifs, transgenerationnels,..) et /ou au sein de l'université.

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

La mission écoresponsable de l'université expérimente et met en place au niveau des campus des actions et projets afin d'accompagner les changements de comportements de la communauté universitaire face aux enjeux socio écologiques, cette mission permettra de toucher et sensibiliser un plus large public non convaincu, à travers des stands ludiques et participatifs imaginés par les jeunes et pour les jeunes principalement sur les campus. Ceci permettra de renforcer et démultiplier l'effet des actions déjà mises en place par la mission écoresponsable, de proposer de nouvelles animations et projets et de communiquer autrement de pairs à pairs.

Lieu(x) d'intervention

Cannes / Valbonne / Nice / Alpes-Maritimes / Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission

10

Quelle seront les modalités mises en oeuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Les volontaires originaires de parcours de vie et d'études tous différents, formeront une équipe et

travailleront ensemble, tout en ayant de s'impliquer plus particulièrement sur un projet individuel suivant leur appétence. Ils devront donc faire preuve de bienveillance et curiosité. Ils interviendront sur différents campus universitaires dont les caractéristiques sont différentes, et devront faire preuve d'ouverture d'esprit, de curiosité, respect et écoute tout en étant force de propositions. Le but de la mission sera de créer du lien, de la cohésion au sein de la communauté universitaire sur des projets qui font du sens, et de profiter de la richesse et diversité que chacun et chacune peut apporter.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

L'objectif de la mission est de toucher l'ensemble de la communauté universitaire (dont principalement les non convaincus, non sensibilisés), les jeunes volontaires seront accompagnés et suivi par l'équipe de la mission pour échanger et avoir un socle de connaissances avant de proposer et animer les ateliers. Ils bénéficieront des recherches et propositions réalisées par les précédents volontaires, et si cela est possible bénéficieront aussi d'un temps avec les anciens volontaires pour partager et échanger. Aussi aucun prérequis n'est attendu pour cette mission en dehors de la bienveillance, respect de l'autre, curiosité et motivation, rendant cette mission accessible à tous les jeunes.